



Déclaration Liminaire

De la Formation Spécialisée du CSA

19 décembre 2023

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, les membres de la formation spécialisée
du comité social de l'administration.

En préambule, nous souhaitons exprimer notre grande tristesse suite à la perte successive de trois de nos collègues en cette fin d'année. Cette douloureuse épreuve nous rappelle que la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Mais surtout que la santé reste une donnée essentielle et primordiale dans l'exécution de nos différentes missions.

Nous sommes conscients des efforts consentis par l'administration et du rôle majeur des acteurs de la santé pour être au plus près des personnels sur la qualité de vie au travail.

C'est dans ce contexte que **Force Ouvrière Justice** réclame, la mise en œuvre d'un plan local sur la qualité de vie au travail pour l'exercice 2024.

En cette période de festivités, **Force Ouvrière Justice** souhaite remercier l'ensemble des personnels, tous corps et grades confondus, pour leur investissement et leur implication au quotidien afin de garantir la continuité du service public.

Encore une fois les personnels ont répondu présents et ont fait preuve de solidarité malgré le contexte actuel lié au manque d'effectif et à l'épuisement professionnel.



Parallèlement, la recrudescence des conflits entre collègues nous interpelle et nous laisse entrevoir le ressort d'une dégradation de l'environnement socio-professionnel. **Force Ouvrière Justice** alerte également l'administration sur les violences intrafamiliales et le renforcement des mesures de détection et de la protection des victimes.

Les violences sexistes et sexuelles au travail demeurent un problème majeur de santé publique!

Par ailleurs, la confirmation d'un cas de tuberculose au sein de notre établissement pénitentiaire, nous rappelle la nécessité **d'une vigilance accrue et une sensibilisation particulière des personnels pénitentiaires et de santé** sur les maladies contagieuses en milieu carcéral fermé.

Par conséquent le CLAT (centre de lutte anti tuberculose) en étroite collaboration avec la médecine de prévention, le pôle SST ont été mobilisés pour la bonne coordination des différentes conduites à tenir dans la prise en charge sanitaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

En conclusion, les membres élus **Force Ouvrière** de cette instance resteront attentifs sur les conditions et la qualité de vie au travail pour l'ensemble des personnels de notre établissement.

La santé, la sécurité au travail et l'amélioration de l'organisation des services doivent être notre cheval de bataille pour l'année 2024.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 18 décembre 2023

